Département de la MAYENNE

Circonscription de CHATEAU-GONTIER

Elections Législatives

du 23 NOVEMBRE 1958

Union des Indépendants et Paysans d'Action Sociale

ELECTRICES, ELECTEURS,

Après le référendum, sur une nouvelle constitution heureusement présentée par le général de Gaulle, président du gouvernement de la République française, auquel vous avez apporté votre approbation presque unanime, vous êtes appelés, en vertu même de cette constitution que vous avez approuvée si largement, à élire vos représentants à la première Assemblée nationale de la Ve République.

Le scrutin institué étant celui de la circonscription d'arrondissement et le vote étant uninominal, je considère que ma situation de député sortant ayant assumé la responsabilité de vous représenter à l'Assemblée nationale depuis 1951, me donne des droits à briguer de nouveau vos suffrages dans la circonscription de Château-Gontier.

Vous avez pu, au long des sept années passées, juger ma politique sur ma position et mes votes à l'égard des différents problèmes que nous avions à résoudre.

Vous avez pu constater que ma position est restée invariable sur les réformes profondes des institutions et de la fiscalité (je suis signataire d'une proposition de loi sur l'énergie).

J'ai donné dès le premier jour mon approbation totale et entière à l'appel au général de Gaulle qui était le seul à pouvoir faire les réformes qui s'imposaient.

Mes votes ont toujours été conformes aux programmes que j'ai présentés aux électeurs en 1951 et en 1955.

Partisan du maintien de l'Algérie française, il s'est avéré que la politique de fermeté que je préconisais était la seule possible pour le bien même des Algériens, pour la sauvegarde de nos intérêts en Afrique du Nord, de nos richesses du Sahara et de notre présence dans nos territoires d'outre-mer.

Cultivateur, exploitant une ferme de 50 hectares, je connais mieux les difficultés de la paysannerie et du monde rural. C'est pourquoi j'ai toujours justement défendu avec conviction les intérêts de l'agriculteur et des professions annexes. Fervent partisan de la protection de l'exploitation familiale, j'ai signé, voté et fait voter une proposition de loi contre les cumuls abusifs des exploitations agricoles.

Pour éviter l'exode de nos jeunes vers la ville lointaine, je m'emploierai, comme je l'ai déjà fait, à provoquer et à faciliter la décentralisation des usines en vue d'équiper nos petites villes du Sud-Mayennais, d'industries susceptibles d'utiliser la main-d'œuvre de nos campagnes.

Partisan de toutes les libertés, j'attache une importance particulière à la liberté de l'enseignement, qui ne pourra être effective tant que TOUS les maîtres ne toucheront pas de l'Etat le salaire égal auquel ils ont droit pour le service qu'ils rendent à la nation.

Des finances saines conditionnent une vie stable et active de la nation. La stabilité dans les prix, dans le travail, les allocations effectives et en rapport avec le coût de la vie, aussi bien pour les vieillards que pour les enfants, ne peuvent être obtenues qu'avec des finances saines.

Le plein emploi est conditionné par de bonnes finances qui permettent une organisation valable des marchés.

Telles sont mes idées, et l'état d'esprit dans lequel je suis, en me présentant à vos suffrages, le 23 novembre 1958.

La nouvelle loi électorale nous faisant obligation de présenter un remplaçant, qui prendra les fonctions et la charge du député si celui-ci se trouve empêché pour des raisons majeures, j'ai eu la grande satisfaction d'obtenir la collaboration de M. Adolphe BEZIER.

Conseiller municipal de Houssay, cultivateur très honorablement connu dans le Sud-Mayennais, père de famille nombreuse, qui connaît parfaitement les difficultés du monde rural, et qui souhaite autant que moi-même, l'amélioration du sort des travailleurs et des petits rentiers.

Quoi qu'il arrive, en m'apportant vos suffrages vous prenez une garantie certaine en faveur de vos intérêts les plus légitimes.

Electrices, Electeurs, quelle que soit votre place dans la société, si vous voulez être représentés par un Mayennais que vous connaissez bien, que vous avez eu l'occasion de juger par ses votes, par son attitude à l'égard de vos intérêts, vous voterez pour

VICTOR PRIOU

Agriculteur - Exploitant
Maire de PEUTON
Conseiller Général du Canton de COSSÉ-LE-VIVIEN
Député sortant investi par le Centre National
des Indépendants et Paysans d'Action Sociale
Membre de l'Amicale Parlementaire Agricole
Membre de la Commission des Affaires Economiques
Président du Groupement Départemental
de Défense Sanitaire du Bétail
Président du Comité d'Education Populaire
Chevalier du Mérite Agricole
Médaille de la Résistance
Médaille de la Libération

Remplaçant éventuel :

Adolphe BEZIER

Cultivateur - Exploitant
Entrepreneur de Travaux Agricoles
Conseiller Municipal de HOUSSAY
Père de famille nombreuse
Officier du Mérite Agricole
Croix de Guerre 1914-18

Imp. H. Juliot - Craon